Séance du 03/06/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 233
Dossier : 190454

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Musée d'Art et d'Industrie - Acquisitions - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 24/05/2019
Compte rendu affiché le : 04/06/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour jusqu'à la question n° 65 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, Mme Geneviève ALBOUY (présente jusqu'à la question n°65 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER (présent à partir de la question n°3 du projet de l'ordre du jour)

Absents-Excusés :
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE) M. Florent PIGEON (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à M. Jacques FRESSINET) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU)

Absents :
M. Lionel SAUGUES

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 03/06/2019

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 233
Dossier : 190454

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Musée d'Art et d'Industrie - Acquisitions - Approbation.

□ Rappel et Références :
Le Musée d'Art et d'Industrie conserve dans le secteur des cycles, des armes et des textiles des collections de niveau national et international qu'il a pour mission de valoriser, conserver, étudier et d'enrichir.

En vertu de l'article L. 451-1 du Code du patrimoine, relative aux musées de France, tout projet d'acquisition, à titre onéreux ou gratuit, d'un bien destiné à enrichir les collections du musée d'Art et d'Industrie est soumis à l'avis de la commission scientifique Auvergne-Rhône-Alpes d'acquisition des collections des musées de France.

□ Motivation et Opportunité :
Les dons, legs ou achats proposés à l'initiative du musée d'Art et d'Industrie s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'acquisition raisonnée dont le principal objectif est de développer des collections de référence sur le plan artistique et technique mais aussi sur le plan des représentations sociales, économiques et culturelles.

Les acquisitions ici présentées concernent les collections du musée d'Art et d'Industrie. Elles ont été soumises, en mai 2019, à la commission scientifique régionale Auvergne-Rhône-Alpes d'acquisition pour les musées de France et ont reçu un avis favorable.

□ Contenu :
Les acquisitions suivantes sont proposées à l'approbation du Conseil Municipal

1 – Département Arme/fusil de chasse

Fusil de chasse concours MOF 1979
- Artiste/École/Origine : Christian Freycon, Meilleur Ouvrier de France (MOF)
- Période/Date : 1979
- Lieu de fabrication : Saint-Etienne
- Matière et techniques : Acier, bois, or

Mode d'acquisition : achat
Le coût total s'élève à 15 000 € TTC

Cette acquisition porte sur un fusil de chasse réalisé par Christian Freycon.
Meilleur ouvrier de France en 1979, considéré comme l'un des meilleurs graveurs de sa génération, fils de graveur Stéphanois qui a fait ses études à l'école nationale professionnelle Étienne Mimard puis à l'école des Beaux-Arts de Saint-Étienne

Pour cette acquisition, le musée sollicitera une subvention au titre du Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) à hauteur de 7 500 €.

2 – Département Textile

Deux robes couture d'Eymeric François
- Titre/Appellation Modèle n°1, robe Couture
- Artiste/École/Origine : Eymeric François

- Titre/Appellation Modèle n°2, robe Couture
- Artiste/École/Origine : Eymeric François
- Période/Date : Collection couture Atlantes automne-hiver 2008-2009

Mode d’acquisition : don

Deux robes haute couture de Franck Sorbier

- Titre/Appellation :Modèle n°1 Le Zèbre de Grévy
- Artiste/École/Origine : Franck Sorbier

- Titre/Appellation :Modèle n°2 L'Ibis rouge
- Artiste/École/Origine : Franck Sorbier
- Période/Date : collection été 2019 Help

Mode d’acquisition : don

Un ensemble de quatre haute couture de Maurizio Galante

- Titre/Appellation :Ensemble 4 pièces comprenant un manteau, une djellaba, un caftan et une paire de sandales en rubans
- Artiste/École/Origine : Maurizio Galante

Mode d’acquisition : achat et don
Le coût total s’élève à 16 000 € TTC

Saint-Étienne depuis le XVIIIe siècle est considéré comme le meilleur centre de création pour le ruban haut de gamme qu’il soit destiné à la mode ou à l’utilitaire. L’excellence des savoir-faire traditionnels sans cesse renouvelé fait encore de la rubanerie une véritable industrie de pointe. Depuis quelques années le musée d’art et d’industrie oriente les acquisitions vers le l’usage et la mode en ciblant des pièces uniques ou des prototypes de haute couture ou de prêt-à-porter haut-de-gamme composés de rubans.

Ces propositions d’acquisition témoignent de l’utilisation du rubans dans la mode contemporaine et s’inscrivent dans le double objectif d’élargir les collections textile au-delà des échantillons de rubans et de développer des collaborations avec des créateurs de toute génération pour renouveler l’intérêt des collections du musée. Cette relation de confiance et de reconnaissance mutuelle est concrétisée par des dons des couturiers et l’intérêt du renouvellement de la collection par l’achat auprès du couturier Galante

Pour cette dernière acquisition, le musée sollicitera une subvention au titre du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM) à hauteur de 8 000 €.

Un lot de menus et tableaux tissés et imprimés

- **Menu tissé (voir liste jointe)**
- Période/Date : **19ème-20ème siècle**
- Lieu de fabrication : **Saint-Etienne**

Mode d’acquisition : don

Le sujet tissé est une production phare de la ville de Saint-Étienne. Établie en annexe de la collection de rubans qui atteint aujourd’hui presque 2 millions de pièces, la collection d’images tissées, appelées également tableaux tissés, rassemble des menus, des images et des imagettes, des signets, relevant du domaine technique du façonné, parfois rehaussé de décor broché.
Vitrine de l’innovation apportée par la mécanique Jacquard, l’image tissée est considérée comme le fleuron de l’art industriel du façonné.

Cette acquisition est un don de l’association des Amis du Musée d’Art et d’Industrie.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : 31 000 € TTC dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	31 000 €			15 500 €		
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver ces acquisitions, détaillées en annexe de la présente délibération, pour un montant total de 31 000 € selon les modalités définies ci-dessus,
- autoriser l'entrée dans les collections du Musée d'Art et d'Industrie de ces acquisitions,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation à signer les éventuels documents afférents à ce dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 - Opération 2001.C.6703 Dépenses : chap 21 - art 2161 : 31 000 € Recettes : chap 13 - art 1321 : 15 500 €
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**